



COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 23 mars, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Gaëlle BOBON-LE GAL, Eric BURH, Carine HENRY, Claude GUEGAN, Marc HAMONIC, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Noyale LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Nicole BRUNON, Anne LE LU.

ABSENCES ET POUVOIRS :

- Thierry LAMOURIC Donne pouvoir à Jean Michel LE ROCH
- Christine TEFFO Donne pouvoir à Xavier ROBIN

Est nommée secrétaire de séance : Trefin LEFEBVRE

Votants	23
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2023-13

BUDGET LOTISSEMENT DU CHATEAU D'EAU
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Sous la présidence de Madame Maryvonne LE FORESTIER, adjointe au maire en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal est appelé à examiner le compte administratif 2022 du budget annexe du lotissement du Château d'eau. Il se résume de la manière suivante :

	Balance entrée	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 153 924.32	129 359.60	- 24 564.72
Fonctionnement	+ 36 893.54	- 65 412.40	- 28 518.60

Après en avoir délibéré et hors la présence de Monsieur Le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2022 du budget du lotissement du Château d'eau
- **Décide** d'affecter le déficit de clôture de fonctionnement en report à nouveau sur le budget primitif 2023

Le Maire,
Marc ROPERS